

SAUVEGARDE ET PROTECTION DE LA CORNICHE NAZAIRIENNE ET DE SON ENVIRONNEMENT

Association loi 1901, agréée par arrêté préfectoral du 02/12/2013
siège social: 110 rue Ferdinand Buisson 44600 SAINT-NAZAIRE
Tél. 02 40 70 18 41 - Site: www.spcne.org -Mail: spcne44@yahoo.fr

Compte-rendu de réunion
Mardi 11 février 2025 à 18h
Salle 8
Maison des Associations
« Agora 1901 »
44600 Saint-Nazaire

Le compte rendu de la réunion du 14 janvier 2025 n'ayant reçu aucune remarque est adopté.

1. **Constructions SALENGRO** : pb de stationnement et de circulation, réponse Agglo-Carene. L'association « Vivre en harmonie à St-Nazaire » a reçu une réponse le 6 février à un courrier du 20 décembre, concernant leurs questionnements sur les problèmes de circulation (sécurité) et stationnements liés aux constructions sur l'îlot Salengro. Autrement dit le responsable de ce projet ne se soucie pas des problèmes qu'il engendre et transfère la responsabilité sur le directeur de la Mobilité Circulation Stationnement de la collectivité. C'est-à-dire Mr COTTA en tant qu'élu.
2. **Instance de suivi Parc éolien de Saint-Nazaire** : Reçu, de l'Association « Défense de la Mer », un compte-rendu suite à la réunion du Groupe de travail environnement du parc éolien de Saint-Nazaire le jeudi 09 janvier à St-Nazaire.
3. **Projet Take Kair** :
Take Kair est un projet innovant de production de e-carburant à destination de l'aviation, qui sera implanté à Donges, sur le domaine portuaire de Nantes Saint-Nazaire, à horizon 2030. Ce projet s'inscrit dans la stratégie de transformation écologique, énergétique et économique portée par le territoire.
 - Pour approfondir certaines thématiques et pousser les échanges, l'équipe d'Hynamics a souhaité réserver un temps dédié aux associations, réunion le 22 janvier à Agora, St Nazaire.
 - o La certification du e carburant implique que l'énergie électrique soit décarbonée ainsi que le CO² utilisé.
 - o La question se pose sur l'énergie à savoir que l'énergie fournie n'est pas à 100 % décarboné. Le représentant de RTE a eu bien du mal à expliquer le contraire.
 - o Le CO² qui doit être bio génique sera issu de la cimenterie HOLCIM
 - Réunion publique le 30 janvier à St-Nazaire (identique à celle du 17/12 à Donges).
 - o Très peu de personnes présentes (A peine 30).
 - o Monsieur Pelleteur qui représentait Saint-Nazaire Agglomération a montré grand intérêt pour ce projet, pour l'emploi et l'économie locale.
 - Invitation à la table ronde le 4 février à Donges, autour de « La transformation économique et écologique du territoire »,
 - Prochaine table ronde sur « Les voies de décarbonation de l'aérien », à Donges le 27 février 2025. Nous y participerons.
4. **Permis de construire irrégulier Allée des Evenas** :
Lettre au Procureur de la République envoyée le 11/12/2024
5. **Conseil de Développement** :
 - Ateliers de réflexion « A votre santé » du Conseil de développement sur l'accès aux soins sur notre territoire le 5 février. SPCNE excusée.
 - Reçu, le 23/01, la restitution de la séance plénière du 19/12
 - 2025 sous le signe de la reliance, invitation à la soirée débat du 17/03
 - Invitation de l'équipe de coordination du Contrat Local de Santé Intercommunal (CLSI) à une soirée le 27 mars 2025 sur le thème : « *Comment accompagner les personnes endeuillées par le suicide d'un proche* ».

6. Courriers :

- Reçu, le 06/02, l'avis d'échéance de GROUPAMA, à payer pour le 1^{er} mars
- Reçu, de la Préfecture, le 20 janvier, une invitation à la **commission de suivi de site du Parc B SFDM de Donges** qui se déroulera le mercredi 07 mars 2025 à 10h00 à la sous-préfecture de Saint-Nazaire
- Reçu, de la Préfecture, le 20 janvier, une invitation **commission de suivi de site de Donges (Total-Energies, Antargaz et SFDM Parc A)** qui se déroulera le jeudi 13 février 2025 à 9h30 à la mairie de Donges.
- Reçu, de la Préfecture, le 17/01, le **compte rendu de la CSS de Rabas Protec** du 24 novembre dernier.
- Reçu, de l'Association « Défense de la Mer », **un compte-rendu suite à la réunion du Groupe de travail environnement du parc éolien** de Saint-Nazaire le jeudi 9 janvier
- Relances courriers sans réponse, à faire :
 - o Sous-préfecture pour les CSS oubliées ;
 - o Mairie de Saint-Nazaire pour le 16 rue Ferdinand buisson (Réponse reçue mais hors sujet) ;
 - o Carene pour pb 66 rte de la Courance ;

Prochaine réunion le mardi 11 mars 2025, salle 5, de la maison des Associations, à St-Nazaire